

Comité du vieillissement chez soi de la FHCC

Rapport annuel 2019

Le mandat du Comité du vieillissement chez soi consiste à :

- dresser une image unifiée des problèmes des personnes âgées dans les coopératives d'habitation
- promouvoir le besoin de coopératives d'habitation afin de continuer à offrir des habitations à faible coût aux membres à faible revenu, dont les personnes âgées, lorsque prendront fin les accords d'exploitation
- élaborer des outils pour la conception des nouvelles coopératives d'habitation en s'inspirant des principes de conception universelle ou de « visitabilité »
- établir des lignes directrices et de l'information pour les coopératives d'habitation afin de les aider à s'adapter aux besoins changeants de leurs membres à mesure qu'ils vieillissent chez eux au moyen d'activités de réseautage avec les groupes de ressources et de défense à l'intérieur et à l'extérieur de la FHCC
- recueillir et promouvoir l'information sur le soutien communautaire et les services de renvoi pour les personnes âgées afin qu'elles puissent demeurer aussi longtemps que possible dans leur habitation coopérative
- documenter les pratiques exemplaires sur le vieillissement chez soi

Membres du comité

Le comité compte actuellement sept (7) membres nommés par le Conseil d'administration de la FHCC et un agent de liaison avec le conseil. Les membres du comité sont :

- Linnie Tse (coprésidente, Alb.)
- Kathy Dimassi (coprésidente, Ont.)
- Jacky Durrie (liaison avec le conseil, Alb.)
- Stephen Davies (liaison avec le conseil, N.-B.)
- Dianne Brubaker (C.-B.)
- Silke Force (Ont.)
- Jerome Gregg (Ont.)
- Coral Hetherington (Man.)
- Mary Morrison (Î.-P.-É.)

Survol des travaux et des initiatives de 2019

Le comité a procédé à un examen de ses travaux et de ses réalisations depuis sa création. Dans l'ensemble, le comité considère qu'il a rempli et continue de remplir son mandat tel que décrit ci-haut. L'annexe A présente un survol de ces travaux et réalisations.

Les membres du comité ont formulé des commentaires et échangé sur le rôle et la poursuite des travaux du comité. Le comité a estimé que certains secteurs nécessitent un travail continu, dont les démarches auprès du gouvernement, ainsi que l'éducation et la sensibilisation aux besoins des membres pour vieillir chez soi. Les membres du comité considèrent que les questions et les besoins liés au vieillissement chez soi doivent rester au premier plan. Les témoignages des membres sont considérés comme une façon positive de partager et de faire connaître l'expérience des membres qui décident de vieillir chez soi.

À chaque réunion du comité, les membres font le point et échantent sur les questions, les pratiques et le travail de leur coopérative d'habitation concernant le vieillissement chez soi. Ces discussions permettent de cerner les besoins émergents et d'allouer des ressources additionnelles pour y répondre. Par conséquent, une nouvelle ressource est en voie d'élaboration, visant à trouver des adaptations peu coûteuses et faciles à mettre en œuvre pour les coopératives d'habitation afin d'aider leurs membres à vieillir chez soi.

De nouveau cette année, le comité a encouragé les coopératives d'habitation du Canada à célébrer la Journée nationale des aînés. Une résolution avait été adoptée à l'assemblée annuelle de 2015 encourageant les coopératives à souligner chaque année le 1^{er} octobre et à demander à leurs municipalités locales de reconnaître officiellement la Journée nationale des aînés. Cette année sera la sixième année que la FHCC souligne officiellement la Journée nationale des aînés.

Dans le cadre de nos travaux et de la promotion des adaptations visant à faciliter le vieillissement chez soi dans les coopératives d'habitation, la FHCC continue de fournir de l'information sur l'intégration des pratiques de conception universelle et des adaptations pour aider les membres vieillissants. Le personnel des Services de gestion des actifs et de planification financière a examiné les pratiques de conception universelle auprès des membres de coopératives d'habitation lorsque les occasions se présentent.

Vieillir chez soi à l'assemblée générale annuelle de 2019

Chaque année à l'assemblée annuelle, des ateliers portant sur des thèmes du vieillissement chez soi sont inclus dans le Forum sur la formation des membres (FFM) et la Conférence sur la gestion coopérative (CGC). Ces ateliers offrent de l'information et une tribune pour discuter de sujets tels que la conception universelle, l'accessibilité, les coopératives adaptées aux personnes âgées et les programmes de financement gouvernementaux. L'annexe B renferme une liste et une description des ateliers offerts au FFM et à la CGC en 2019.

Le comité a discuté des ateliers présentés en 2019 et échangé des commentaires et des idées découlant des ateliers de l'assemblée annuelle. Il y a eu une discussion sur la façon dont le contenu des ateliers pourrait être partagé avec ceux qui n'ont pas pu voyager pour assister au FFM et à la CGC. L'utilisation de la technologie pour accroître la portée et l'accessibilité des programmes de formation de la FHCC est envisagée pour une application éventuelle.

Annexe A : Survol du mandat et des réalisations du Comité du vieillissement chez soi

Fonction du comité	Document/initiative	Statut
<i>Dresser un portrait unifié des enjeux des aînés</i>	❖ <i>Sondage sur le vieillissement dans les coopératives (2011)</i>	Terminé
<i>Défendre les intérêts des membres à faible revenu (fin des accords d'exploitation)</i>	❖ <i>Campagne « Vous détenez la clé »</i> ❖ <i>Promotion de la Journée nationale des aînés</i>	Terminé En cours – promotion annuelle
<i>Élaborer des outils et des ressources pour aider les coopératives</i>	❖ <i>Maladie d'Alzheimer : 10 signes précurseurs (2012)</i> ❖ <i>D'excellentes réunions pour tout le monde (2013)</i> ❖ <i>Vieillissement chez soi (vidéo) (2015)</i> ❖ <i>Vieillissement chez soi : témoignages des membres (2017-2018)</i>	Terminé

Fonction du comité	Document/initiative	Status
<i>Créer des directives et des informations</i>	❖ <i>Obligation de prendre des mesures d'adaptation</i> ❖ <i>Intégration dans les Services de gestion et de planification des actifs</i>	En cours En cours
<i>Recueillir/promouvoir des informations sur les soutiens communautaires</i>	❖ <i>Fournir des informations/ services disponibles pour les membres âgés des coopératives</i>	En cours
<i>Documenter les pratiques exemplaires</i>	❖ <i>Vieillissement chez soi : témoignages des membres (https://chfcanada.coop/tag/aging-in-place/)</i> ❖ <i>Vidéo sur le vieillissement chez soi</i>	En cours Terminé

Annexe B : Liste des ateliers portant sur le vieillissement chez soi à l'assemblée annuelle de 2019

Accessibilité, vieillissement chez soi et conception universelle

(Atelier conjoint du Forum sur la formation des membres et de la Conférence sur la gestion coopérative)

À mesure que les bâtiments des coopératives vieillissent, les gens qui y habitent vieillissent également. Beaucoup de coopératives envisagent des façons de moderniser leurs aires communes et les logements des membres pour les rendre plus accessibles, plus conviviaux pour les membres âgés et plus conformes aux normes de conception universelle. Ces considérations font maintenant partie intégrante de la planification du remplacement des immobilisations. Joignez-vous à nous pour une discussion dynamique sur les besoins changeants dans nos coopératives alors que nous examinerons :

- comment les évaluations de l'état des bâtiments peuvent nous aider à reconnaître les possibilités d'améliorer l'accessibilité
- comment intégrer ces améliorations dans des plans d'immobilisation à long terme
- quels types de caractéristiques sont accessibles aux coopératives
- quelles normes générales doivent être respectées.

Créer une coopérative conviviale pour les aînés

(Forum sur la formation des membres)

Nous savons que les membres des coopératives choisissent de plus en plus de vieillir dans leurs communautés coopératives. Votre coopérative est-elle prête? À la demande populaire, cet atelier abordera des questions liées à la diversité et au vieillissement des membres au sein du mouvement coopératif. Nous aborderons :

- les tendances actuelles sur le vieillissement
- comment communiquer efficacement avec les membres âgés
- les problèmes de santé liés au vieillissement et leur incidence sur la coopérative.

Introduction aux droits de la personne et au logement

(Forum sur la formation des membres)

Votre coopérative connaît-elle ses obligations en matière de droits de la personne? Sait-elle ce que signifie réellement l'« obligation d'adaptation » ? Joignez-vous à nous durant cette séance d'introduction pour entendre un expert juridique en droit des coopératives présenter des suggestions pratiques sur la façon dont les conseils d'administration des coopératives peuvent respecter leur obligation de trouver des accommodements pour leurs membres.

Pour s’y retrouver dans les nouveaux programmes : Financement initial et Fonds de co-investissement

(Atelier conjoint du Forum sur la formation des membres et de la Conférence sur la gestion coopérative)

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement fédéral a mis sur pied le programme de Financement initial et le Fonds de co-financement. Ces deux programmes comportent des volets pour la préservation, la réparation et les rénovations, ainsi que pour les nouvelles constructions. Ils revêtent un grand intérêt pour les coopératives d’habitation, puisque les coopératives admissibles peuvent maintenant avoir accès à ces fonds pour aider avec :

- les activités préalables au développement
- le travail de planification à long terme
- les coûts liés aux nouvelles constructions
- la réparation et la rénovation des logements existants dans les coopératives.

Nous entendrons des représentants de la SCHL affectés au programme, ainsi que des membres de coopératives d’habitation qui ont présenté des demandes. Nous en apprendrons plus sur les critères d’admissibilité, les modalités pour présenter une demande et certains des défis pour obtenir un financement. Joignez-vous à nous pour savoir comment ces fonds peuvent bénéficier aux coopératives admissibles et favoriser la croissance de notre mouvement.